



COLLAGÈNE 10 g

Zoom sur la formule



280 g - 28 jours

Peau, antioxydant, os et cartilage

Peptides de collagène Type I de bas poids moléculaire (3 000 Da*) hautement assimilable

POUR 2 CUILLÈRES À SOUPE PAR JOUR (soit 1 dose de 10,08 g)

Collagène bovin hydrolysé de type I 10 g

VITAMINES

Vitamine C 80 mg 100%**

*Da : Dalton [unité de mesure de la masse moléculaire]

**AR : Apports de Référence

ACL 6394848

EAN 3760162133660



Poudre soluble
Goût neutre

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI



Déconseillé aux enfants et aux adolescents de moins de 18 ans

Demander conseil à un professionnel de santé pour les femmes enceintes ou allaitantes.

POSOLOGIE

Prendre deux cuillères à soupe (soit 10,08 g de poudre) par jour, à dissoudre dans un grand verre d'eau ou de jus de fruit (250 ml).

- Le contenu d'une cuillère à soupe pouvant varier, dans l'idéal, il est recommandé de peser la quantité précise lors de la première utilisation.
- La durée de traitement peut être prolongée sur plusieurs mois.
- Ne pas dépasser la dose journalière conseillée.

QU'EST-CE QU'UN COMPLÉMENT ALIMENTAIRE ?

Les compléments alimentaires se situent **entre l'aliment et le médicament**. Si, à l'inverse des aliments, ils n'ont pas vocation à nourrir, ils n'ont pas non plus, à l'instar des médicaments, vocation à soigner. En fonction de leur composition, leur rôle peut être **nutritionnel** ou **physiologique**.

On distingue trois axes d'action :

- combler les **déficiences alimentaires**
- éliminer ou atténuer les **inconforts du quotidien**
- prévenir et maintenir en **bonne santé**.

Ainsi, les compléments alimentaires ont un rôle de bien-être et de mieux-être. Parce que, comme le dit l'OMS, "**la santé ne consiste pas seulement en une absence de maladie**".

RÉGLEMENTATION

Les compléments alimentaires sont aujourd'hui soumis à un **cadre réglementaire exigeant**. Les indications d'un produit sont encadrées par ce que l'on appelle des **allégations** dont plusieurs textes listent précisément les **ingrédients**, les **conditions** et **précautions** d'emploi ainsi que les **dosages** autorisés.

Source : L'essentiel des compléments alimentaires par SYNADIET

Qu'est-ce que le collagène ?

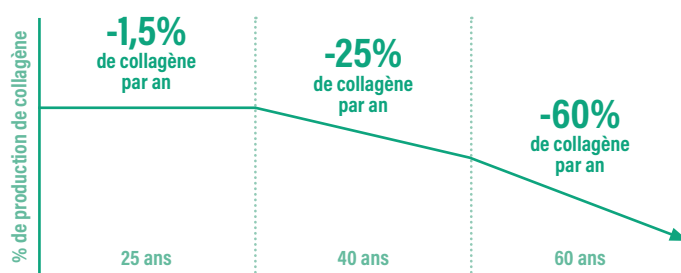
Le collagène est **une protéine dite structurale**, présente au niveau de la peau, du cartilage, des tendons, des ligaments, des tissus osseux, des muscles et des tissus conjonctifs. **Il assure la cohésion, l'élasticité et la régénération de tous ces tissus.**

Le collagène bovin provient des **tissus conjonctifs de bœufs**, principalement les **peaux**, les **os** et les **cartilages**. Il est extrait et transformé à travers des processus industriels contrôlés, puis hydrolysé en **peptides de collagène**, qui sont plus faciles à digérer et à absorber. Le collagène bovin est riche en acides aminés et sa composition est proche de celle du collagène humain.

Il est intéressant de savoir que le collagène est produit par notre organisme, mais que cette production se fait plus rare avec le temps. Dès 25 ans, on constate que la production de collagène **diminue de 1,5% par an**. Une diminution en collagène **provoque un vieillissement cutané et un manque de souplesse de nos articulations**.

Le collagène est souvent utilisé comme complément alimentaire pour **améliorer la**

santé de la peau et des articulations. Pour la **peau**, le collagène peut améliorer son **élasticité**, son **hydratation** et réduire l'apparition des **rides**. En ce qui concerne les **articulations**, le collagène peut aider en cas d'arthrite, d'arthrose... Il agit en **renforçant les tissus conjonctifs** et en favorisant la **lubrification des articulations**, améliorant ainsi leur **mobilité** et leur **souplesse**.



Comprendre la formule DAYANG

Le produit Collagène 10 g DAYANG est un complément alimentaire à base de peptides de collagène bovin et de vitamine C.

VITAMINE C

Allégation Art. 13.1 du règlement (CE) n° 1924/2006 : **la vitamine C contribue à la formation normale de collagène pour assurer la fonction normale de la peau, des os et des cartilages. Elle contribue à protéger les cellules contre le stress oxydatif. Conditions pour alléguer : apporter au moins 15% des AR* journaliers.**

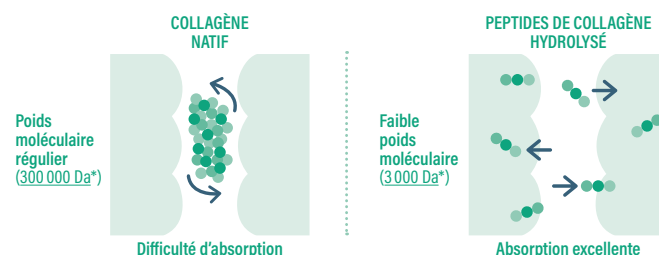
LE + DAYANG

DAYANG a choisi de baser sa formule sur du **COLLAGÈNE BOVIN** issu de peaux de bovins. Ce collagène de haut poids moléculaire est extrait, hydrolysé et purifié à travers divers processus, afin d'obtenir des peptides de collagène de bas poids moléculaire (3 000 Da*) hautement assimilables par l'organisme. **La réglementation ne permet pas d'alléguer sur cet ingrédient.**

Les peptides de collagène présentent l'intérêt d'être plus solubles et mieux absorbés que le collagène natif.



À noter : plus le **poids Dalton** est élevé, plus il est difficile pour les molécules d'être absorbées.



Compléter le conseil

CONSEILS ASSOCIÉS

- Penser à la complémentation en oméga 3.
- Penser aux probiotiques.
- En alternatives, penser au Collagène marin 1000 mg Naticol® DAYANG sous la forme de gélules ou au Collagène marin 5 g Naticol® DAYANG en poudre.
- En alternative, plus spécifiquement pour la peau, penser au Collagène marin 2 500 mg acide hyaluronique DAYANG en unidoses.
- Penser aux gélules articulations DAYANG.



Le format poudre permet une flexibilité de la prise en charge, et ainsi, la dose recommandée de 10 g par jour peut être ajustée en fonction des besoins. De plus, son goût neutre permet de l'associer à tous types de boissons.